

## **CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE**

# RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE » LUNDI 5 JUIN 2023

L'ALBIZIA – 18H30

# COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS



### Ordre du jour :

- 1/ Point d'avancement sur les axes de travail
- 2/ Questions diverses

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 - Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont assis en assemblée. Ils seront invités, à tour de rôle, à présenter le travail mené sur les axes de travail de leur feuille de route. Par groupe, ils feront face à l'assemblée en s'installant à une table équipée de micros. Un micro circulera dans l'assemblée pour les échanges.

### Introduction

Cyrille Laiguillon, Adjoint de quartier, remercie les membres du Conseil de quartiers, les élus et les services de la Ville de Bayonne pour leur présence.

Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés pour la séance, pour raisons personnelles ou professionnelles : pour le collège habitants, Dominique Curutchet, Renaud Garanx, Evelyne Hemery, Roberta Incandela, Bernard Iturriria, Bernadette Lassalle, Joël Nadalet, et Arlette Teixera de Freitas ; pour le collège acteurs locaux, Amine Belbaraka, Nicolas Diaz, Jean-Christophe Fauquenot, Mayie Lauferon et Myriam Vasseur ; pour le collège élus, Cathy Liousse.

Il présente l'ordre du jour :

- Point d'avancement sur les axes de travail ;
- Questions diverses.

Il indique que le compte-rendu provisoire de la réunion plénière de décembre n'a fait l'objet d'aucune demande de modification et qu'il a été validé par le Bureau et par les membres du Conseil de quartiers. Il a donc été mis en ligne sur le site internet de la Ville. Il rappelle que la mise à disposition des comptes-rendus sur internet permet au public de se rendre compte des débats et du travail accompli.

Jennifer Mothes, Conseillère municipale, remercie tous les participants. Elle ajoute qu'un point sera fait sur les demandes émises par les habitants du quartier à travers le dispositif « les élus à votre écoute ».

# 1/ Point d'avancement sur les axes de travail

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès de Monsieur le Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, annonce que 19 réunions ont été organisées avec les 5 groupes de travail du Conseil de quartiers, afin de travailler sur les 8 axes définis.

Chaque groupe de travail est invité, tour à tour, à venir partager l'avancement de son travail.

# Intervention du groupe A sur l'axe 1 « Animer les quartiers avec le support de la maison de la vie citoyenne (MVC) Saint-Étienne »

Les membres présents du groupe de travail, composé de Dominique Gauvin, Evelyne Hemery, Renaud Garanx, Nicolas Diaz, Dominique Curutchet, Roberta Incandela et Catherine Larzabal, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 19 octobre 2022, le groupe s'est réuni le 28 février 2023.

Lors de cette réunion, le groupe de travail a évoqué les attentes. Il a aussi effectué un état des lieux de l'existant, qui a permis de voir que beaucoup de choses sont organisées, mais qu'elles ne sont peut-être pas connues du public. Enfin, l'idée a été émise d'organiser un évènement important avec l'espace socioculturel municipal (ESCM), qui rayonnerait sur toute la rive gauche. Il permettrait aussi d'aller à la rencontre des nouveaux habitants, pour se faire connaitre et voir ce qu'il est possible de construire ensemble. L'animation ne doit pas être portée que par des structures.

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, annonce que dans le cadre du budget participatif, le projet Trok Eguna prévoyait l'organisation d'un premier troc en 2023 sur les hauts de Sainte-Croix, suivi d'une seconde édition sur Balichon en 2024. Le groupe de travail de l'axe 1 devait être associé à l'organisation de la première édition. Les partenariats ayant plus avancé sur Balichon, le programme est inversé. La première édition se tiendra donc à Balichon en 2023. Le troc sur les hauts de Sainte-Croix étant reporté à 2024, la réunion prévue entre le groupe de travail et la porteuse de projet ne sera pas organisée comme initialement envisagé.

Jennifer Mothes ajoute que le directeur de l'ESCM a été invité à participer au groupe de travail, afin que l'ESCM et la MVC travaillent encore plus ensemble. Les sorties jeunes en Aragon et les jeudis cinés ont été évoqués. Ces idées vont être discutées, afin de remettre de l'animation dans les quartiers et de faire en sorte que les habitants sortent de chez eux et se parlent. Elle invite les membres du Conseil de quartiers à partager leurs idées.

La Directrice de la MVC informe qu'elle a déposé une demande de budget pour organiser des festivités tout au long de l'été dans les quartiers politique de la ville, dont des jeudis cinés. Elle attend le retour du groupement d'intérêt public développement social urbain (GIP DSU).

Elodie Cluzeau rappelle que le but est aussi de faire connaître davantage les structures. Elle invite les membres du Conseil de quartiers à pousser leurs portes, à en parler autour d'eux et à communiquer sur la multitude d'actions menées, insuffisamment connues des habitants.

# Intervention du groupe B sur l'axe 2 « Étudier l'apaisement et la réduction de la vitesse de circulation »

Les membres présents du groupe de travail, composé de Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin et Arlette Teixeira de Freitas présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 5 octobre 2022, le groupe s'est réuni le 26 janvier 2023.

Lors de cette réunion, les services de la Ville ont proposé de faire un comptage de la circulation sur le chemin de Hargous et d'y modifier le sens de circulation.

Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques de la Ville de Bayonne, indique que l'apaisement de la circulation dans un certain nombre de quartiers résidentiels est un des objectifs phares de la Ville. Il précise que les études de trafic réalisées avant et après les travaux du trambus, montrent que le nombre de véhicules qui empruntent le chemin de Hargous n'a pas changé.

Il explique que la seule façon de rendre la circulation moins facile et de réduire, voire supprimer, le transit, est de modifier les sens de circulation afin d'empêcher les automobilistes d'aller d'un point A à un point B. La Ville propose de travailler en ce sens sur le chemin de Hargous, en engageant une concertation auprès des riverains cet été, via l'écho de la cité. Elle permettra de mettre ensuite en place une expérimentation, avant un aménagement définitif. Si l'expérimentation ne fonctionne pas, il sera facile de revenir en arrière.

Il informe que suite au résultat favorable de l'enquête publique menée pour la rue sergent Marcel Duhau, les aménagements provisoires seront installés dans les prochaines semaines. Si l'expérimentation fonctionne, des aménagements plus pérennes seront mis en place.

Il ajoute que la Ville va poursuivre l'extension de la zone 30 instaurée en 2019, notamment avenue Vainsot. Mais cet aménagement ne suffit pas, à lui seul, à apaiser la circulation. L'idée est donc aussi d'implanter des aménagements pour ralentir les automobilistes (chicanes, ralentisseurs, écluses, etc.). Des aménagements seront effectués au cours du second semestre 2023 rue Balasque, avenues de Plantoun, de Mounédé, du Béarn, d'Harambillet.

Un membre du groupe de travail signale que pour la première fois, un contrôle aux jumelles a eu lieu dans le chemin de Hargous. Il se demande si cette démarche fait suite aux réunions du groupe de travail. Jean-Baptiste Marinot répond que toutes les réflexions menées sur la circulation se font obligatoirement avec la police municipale, et que l'éducation des automobilistes passe aussi par le contrôle, lequel n'est pas toujours suivi de verbalisation.

Un membre du groupe de travail ajoute que le groupe a évoqué :

- Le manque de visibilité du panneau 30 installé rue Vainsot, dans la descente en venant de la rue de Navarre. Il se trouve en hauteur et dans la végétation ;

- Le non-respect de la zone 30 sur l'avenue Plantoun, dans la descente après le rondpoint de l'église.

Jean-Baptiste Marinot explique que ces voies présentent les désavantages d'être en pente et larges. La Ville travaille à y réduire fortement la circulation, en rétrécissant les voies pour créer un effet paroi. Cet aménagement est le plus efficace pour réduire la vitesse, car les conducteurs ont peur d'abimer leurs voitures. Il précise que la circulation des bus peut empêcher de créer certains aménagements, mais que la Ville essaie toujours de trouver une solution.

Une Conseillère de quartiers se dit étonnée par le résultat des comptages. Jean-Baptiste Marinot indique que suite aux sollicitations de résidents, qui constatent une augmentation de la circulation sur le chemin d'Hargous, un nouveau comptage va être effectué avec une analyse plus fine en fonction des plages horaires.

 Intervention du groupe B sur l'axe 3 « Développer le réseau cyclable, assurer les continuités »

Les membres présents du groupe de travail, composé de Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin et Arlette Teixeira de Freitas, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 5 octobre 2022, le groupe s'est réuni le 26 janvier 2023.

Il ressort de cette réunion qu'il n'est pas possible de prolonger certaines pistes cyclables, car le foncier concerné ne relève pas de la Ville.

Jean-Baptiste Marinot rappelle que le Conseil municipal de Bayonne a adopté récemment un plan vélo, qui comprend les pistes cyclables existantes et celles à venir. Il reste environ 15 km à réaliser pour que le réseau soit efficace et couvre tout le territoire bayonnais. Sur ces 15 km, 5 km relèvent de la voirie communale et 10 km de la voirie départementale principalement. Des discussions sont en cours avec le Département, afin de programmer des travaux de manière pluriannuelle pour répondre au plan vélo.

Il souligne que le territoire du Conseil de quartiers est déjà bien desservi et structuré. Des aménagements restent à conforter dans les quartiers résidentiels, plus afin d'apaiser la circulation que pour circuler à vélo. Ils doivent permettre de modifier les flux de circulation, afin que la cohabitation soit le plus sûre possible.

Il évoque aussi le quartier du Séqué. Actuellement, l'aménagement du chemin de Loustaounaou n'est pas adapté au vélo. Les élus souhaitent qu'il soit aménagé pour permettre une meilleure cohabitation. La voie verte sera poursuivie au droit des résidences du chemin, au plus tôt en 2024. Une étude est aussi en cours pour continuer à lutter contre le stationnement anarchique. Une intervention, au moins provisoire, est envisagée au second semestre 2023.

### Il annonce que :

- Le réaménagement et la réouverture au public d'une allée dans la partie nord du parc de Caradoc ne sont pas prévus avant 2024, en fonction du budget ;
- Les réflexions sur les pistes (14 avril, Navarre) n'aboutiront pas avant 2024. La maitrise d'ouvrage doit être organisée avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour (SMBPA).

Un Conseiller de quartiers demande si le rond-point de l'église Saint-Étienne va être dupliqué. Jean-Baptiste Marinot explique qu'il s'agit d'un giratoire à la hollandaise sur lequel les cyclistes disposent d'un anneau spécifique à l'extérieur de l'anneau voiture et sont prioritaires. La Ville est plutôt satisfaite de cet aménagement et prévoit l'aménagement d'un second giratoire de ce type, au rond-point à proximité du magasin de jouets PicWicToys.

Un Conseiller de quartiers constate que les automobilistes ont du mal à laisser la priorité aux vélos, peut-être parce que ce système n'est pas connu. Jean-Baptiste Marinot répond qu'à Bayonne, le vélo est prioritaire sur la route, les giratoires, les carrefours. Mais il va falloir faire preuve de pédagogie auprès des automobilistes, qui restent majoritaires. Il informe que les élus ont souhaité créer une commission extramunicipale de la mobilité, dans laquelle les auto-écoles seront intégrées. Elle contribuera à la communication et à sensibiliser les habitants et les automobilistes. Cette commission verra le jour lors du prochain Conseil municipal. Il évoque aussi le « petit guide pratique du vélo au quotidien », dont un exemplaire a été remis aux membres de Conseil de quartiers, qui constitue un premier acte de sensibilisation.

Un Conseiller de quartiers trouve que le fonctionnement du giratoire à la hollandaise aurait dû être indiqué dans le dépliant. Jean-Baptiste Marinot répond que cette explication figurera dans le fascicule du plan vélo, qui sera diffusé dans la Ville.

Un Conseiller de quartiers constate que sur les grands ronds-points comme celui du Grand Basque, il est compliqué pour les vélos et les piétons de traverser. Le trafic y est assez dense et les voitures roulent vite. Jean-Baptiste Marinot rappelle que le Code de la route rend les piétons prioritaires. Il ajoute que l'objectif est de transformer ce giratoire, qui n'est pas forcément adapté, en carrefour à feux.

Une Conseillère de quartiers signale que des bus scolaires se garent parfois à l'entrée du rondpoint d'Hargous, sur la piste cyclable. Les enfants ont alors accès aux voies. Jean-Baptiste Marinot en prend note.

Une Conseillère de quartiers souhaite en savoir plus sur les vélos bleus et demande si un plan des implantations est disponible. Jean-Baptiste Marinot invite les membres du Conseil de quartiers à télécharger l'application Pony, qui permet de voir les vélos disponibles en temps réel sur les différents emplacements, avec leur niveau de batterie. Les vélos disposent d'un cadenas électronique qui ne peut être débloqué qu'avec un smartphone. Pour le garer après utilisation, il suffit de le laisser sur un emplacement marqué en blanc (environ 80

emplacements sont disponibles) et de reverrouiller le cadenas électronique. Tant que le vélo n'est pas reverrouillé, l'utilisateur est facturé. Il précise que l'offre est encore en cours de déploiement par le prestataire.

Un Conseiller de quartiers demande quels sont les tarifs de ce service. Jean-Baptiste Marinot répond qu'il ne les connait pas, qu'il est possible soit de s'abonner, soit de l'utiliser à l'heure. Joseba Erremundeguy informe qu'un abonnement à 29 € par mois permet un usage illimité.

# • Intervention du groupe C sur l'axe 4 « Aménager le chemin du Moulin de Habas pour les piétons »

Les membres présents du groupe de travail, composé de Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard et Gilles Peynoche, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 19 septembre 2022, le groupe s'est réuni le 31 janvier 2023.

Un membre du groupe de travail demande si un lien est possible entre l'application Txik Txak, qu'il trouve très pratique et conviviale, et l'application Pony. Jean-Baptiste Marinot répond qu'il ne peut pas y avoir de lien direct, car l'application Txik Txak fait partie de la délégation de service de la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB). Mais un lien indirect se fera peut-être.

Le groupe de travail est parti du constat que le chemin du moulin de Habas, qui fait le lien entre la RD817 et le chemin de Hargous, a beaucoup été utilisé par les piétons pendant le confinement. L'idée de départ était de le fermer aux voitures, afin d'en faire un chemin apaisé permettant de découvrir la nature et de sensibiliser le public à la biodiversité. Les services techniques de la Ville ont émis plusieurs propositions chiffrées et les comptages de circulation ont été refaits. 350 véhicules circulent chaque jour sur ce chemin. Le projet a évolué. Il consiste maintenant à créer un chemin apaisé sur 1 kilomètre, depuis les dernières maisons jusqu'au gite. Son aménagement ne serait pas très coûteux, le chemin pourrait rester comme il est déjà. Un travail reste à mener sur le foncier, sachant que tous les terrains n'appartiennent pas à la Ville et que le propriétaire du château ne semble pas prêt à laisser un passage sur ses terrains.

Jean-Baptiste Marinot ajoute qu'une concertation va être lancée dans les prochains jours auprès des habitants à ce sujet, via l'écho de la cité. Il précise qu'il sera difficile d'utiliser le terrain de la CAPB qui finalement est plus éloigné qu'imaginé et moins praticable. Il ne sera pas possible d'installer du mobilier urbain le long de ce chemin, mais des panneaux de sensibilisation pourraient être posés sur les barrières de fermeture de la voie à la circulation.

Un membre du groupe de travail confirme que la création d'une signalétique pour découvrir la nature et les animaux de cet espace a été évoquée en réunion, avec l'idée d'y faire une « petite plaine d'Ansot ».

# • Intervention du groupe C sur l'axe 5 « Valoriser le patrimoine historique et naturel des quartiers (signalétique, parcours...) »

Les membres présents du groupe de travail, composé de Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Gilles Peynoche et Jean-Christophe Fauquenot, présentent le travail effectué. Suite aux réunions de travail du 14 septembre et du 17 novembre 2022, le groupe s'est réuni le 27 février, le 3 mai et le 30 mai 2023.

Le groupe de travail a essayé de repérer un sentier dans le domaine privé de Habas, avec l'accord des propriétaires. Le premier repérage, effectué en janvier, n'a pas permis d'identifier un chemin dans ce milieu naturel sensible et très humide. Depuis, un sentier a pu être identifié. Il est praticable à 90%, mais reste sauvage et n'est pas aussi entretenu qu'un chemin de grande randonnée. Le projet est d'organiser une sortie de 2 heures pendant les journées du patrimoine, afin de découvrir la flore, les arbres, le réseau hydraulique composé de deux moulins et d'un ruisseau. Une autre sortie serait organisée dans le cadre de la semaine Klima organisée par la CAPB. La participation se fera sur réservation, et le groupe sera limité à une vingtaine de personnes, sachant qu'il s'agit plus d'une randonnée de difficulté moyenne que d'une balade. Ce point sera indiqué à l'inscription. La famille propriétaire du lieu, ouverte à faire découvrir le patrimoine dans le cadre de sorties organisées, sera présente lors de ces évènements. La Ville attend la réponse du centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Pays Basque, pour savoir s'il sera présent lors des journées du patrimoine. Ensuite, il restera à noter les points d'observation du sentier, autour des moulins et de la nature.

Une Conseillère de quartiers demande si cette animation est amenée à se répéter chaque année, lors des journées du patrimoine. Un membre du groupe de travail répond qu'il n'y a pas d'engagement prévu pour les futures journées du patrimoine. Mais la famille propriétaire semble ouverte à ce que des écoles ou des associations, sur demande, organisent une visite.

Elodie Cluzeau rappelle les éléments évoqués par les services, et notamment la nécessité d'accueillir un groupe réduit équipé (bottes, chaussures de randonnée) pour préserver la qualité des espaces naturels, dans cette propriété privée. Il s'agit d'une visite exceptionnelle, dont le renouvellement n'a pas été abordé.

Jennifer Mothes ajoute que le but n'est pas de venir avec 50 personnes dans cet espace préservé. La découverte ne se fera pas sous forme de visite guidée. Le public sera invité à s'approprier la nature et à poser des questions au gré de ses découvertes. Elle ajoute que les membres du Conseil de quartiers volontaires seront les guides de ces visites. Ils disposeront des documents préparatoires du CPIE et du pôle Patrimoine Ville d'Art et d'Histoire de la Ville. Elle invite les membres du Conseil de quartiers intéressés à s'inscrire.

Une Conseillère de quartiers demande s'il serait possible de garder une trace de ces visites via une vidéo, des diapositives, etc. Cela permettrait à ceux qui n'ont pas participé de découvrir

le lieu, mais aussi de sauvegarder toute une histoire. Elodie Cluzeau précise que le pôle Patrimoine Ville d'Art et d'Histoire poursuit des recherches documentaires sur ce secteur afin d'alimenter la connaissance du site et de pouvoir la diffuser dans un cadre qui n'est pas encore défini. Elle ajoute que le récapitulatif des échanges de la dernière réunion sur cet axe sera prochainement envoyé au groupe de travail. Un membre du groupe de travail indique aux membres du Conseil de quartiers que des documents existent déjà, notamment des témoignages recueillis par le CPIE. Mais ils ne sont actuellement pas formalisés sous une forme diffusable.

 Intervention du groupe D sur l'axe 6 « Étudier l'implantation de bancs publics, sanitaires, poubelles et points d'eau sur des parcours piétons et cycles »

Les membres présents du groupe de travail, composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle et Jean-Christophe Fauquenot, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 12 octobre 2022, le groupe s'est réuni le 9 février 2023.

Le groupe de travail a proposé l'implantation de mobiliers urbains (bancs, poubelles) rue Martichot en face du stade, avenue de Mounédé, chemin de Hargous et rue Joseph Latxague; ainsi que l'installation de vespasiennes entre les deux terrains du stade Didier Deschamps. Afin d'éviter les rassemblements et les problèmes rencontrés précédemment qui ont conduit à enlever certaines installations, aucune table n'est prévue. Les services techniques de la Ville devaient travailler sur la faisabilité des propositions et consulter les riverains.

Jean-Baptiste Marinot explique que des bancs et des tables, installés suite à un projet du budget participatif 2019 retenu par les habitants, ont dû être enlevés à cause des nuisances qu'ils occasionnaient. Selon les implantations, des difficultés de cohabitation avec le voisinage peuvent apparaître. Il est donc important d'agir en concertation avec les riverains qui vivent au quotidien auprès de ces installations, afin de s'assurer qu'elles soient vivables pour eux. Cependant, le risque de nuisances ne doit pas empêcher l'implantation de ce type d'installations nécessaires aux habitants. Il annonce que les installations demandées par le Conseil de quartiers ont été budgétées et seront déployées au plus tard en octobre prochain. Les vespasiennes, pour hommes et femmes, seront aussi installées près du stade.

Une Conseillère de quartiers évoque le problème des toilettes du stade, fermées en dehors des matchs officiels, même quand le stade est ouvert au public. Jean-Baptiste Marinot fera remonter l'information au concierge du stade, afin de voir si les toilettes peuvent être ouvertes sur des plages horaires plus longues.

Une Conseillère de quartiers rappelle qu'elle avait demandé la création d'un passage piéton pour aller de la station-service Leclerc au terminus du trambus. Joseba Erremundeguy propose de contacter le directeur de Leclerc, propriétaire d'une partie de la rue, pour discuter de ce

point. Il ajoute que Canopia a aussi demandé un aménagement afin de permettre une connexion entre l'usine et le tramway.

Il relève que la question des points d'eau avait aussi été évoquée dans cet axe. Un membre du groupe de travail confirme. Mais cet élément n'a pas été développé par le groupe de travail. Elle prend l'exemple du problème des points d'eau autour du stade Didier Deschamps. Les personnes qui font du sport de l'autre côté doivent traverser pour aller boire au seul point d'eau existant dans le stade, ce qui pose problème en matière de sécurité. Elle évoque les trous dans le grillage (sous les sapins) afin d'éviter de faire le tour du stade pour rentrer par les vraies portes. Elle considère qu'il faudrait que de vraies ouvertures soient réalisées de ce côté du stade. Joseba Erremundeguy prend note et remontera l'information aux services concernés. Il signale qu'il a très récemment été alerté par une riveraine sur les ouvertures clandestines dans les grillages, qui créent des nuisances. Cette question sera traitée.

### • Intervention du groupe D sur l'axe 7 « Refaire le tour du lac du Séqué »

Les membres présents du groupe de travail, composé d'Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle et Jean-Christophe Fauquenot, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 19 octobre 2022, le groupe s'est réuni le 9 février 2023.

Le groupe de travail a formulé des propositions qui ont été étudiées.

Jean-Baptiste Marinot indique que le chemin existant, qui comprend de nombreux emmarchements le rendant inaccessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), n'a pas été entretenu. Ces emmarchements sont fortement dégradés et nécessitent une réfection. Le chemin a aussi besoin d'être redessiné, élargi où c'est possible, et dégagé. L'entretien du chemin a été budgété pour 2023. En 2024, le ponton, qui donne une belle vue sur le lac, devrait être traité. La question de l'accessibilité PMR s'avère plus compliquée à traiter.

Elodie Cluzeau rappelle que le sujet de la qualité de l'eau a aussi été soulevé par le groupe de travail. Jean-Baptiste Marinot explique que ce « lac » est alimenté par déversement et non par une alimentation naturelle. La sécheresse entrainant une évaporation, l'eau devient saumâtre, ce qui rend le lieu moins attractif.

# Intervention du groupe E sur l'axe 8 « Participer à la requalification de la place des Gascons »

Les membres présents du groupe de travail, composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Emeline Robillard, Mayie Lauferon, Mickaël Romero, Jean-Michel Serin et Gilles Peynoche, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 8 novembre 2022, le groupe s'est réuni le 23 février 2023.

Lors de cette réunion, les trois projets d'architecte en lice pour la construction du pôle économie sociale et solidaire (ESS), prévue en 2024/2025, ont été présentés. Ce pôle, qui accueillera la Médiathèque, le supermarché participatif Otsokop, des cuisines solidaires et un pôle numérique, initie la requalification de la place. Trois enjeux prioritaires sont ressortis pour travailler à la requalification : l'attractivité commerciale (faire en sorte que les locaux vides soient occupés), l'animation évènementielle (faire vivre le quartier autour de la place, faire venir les habitants) et l'animation commerciale (faire venir de nouveaux commerces et leur donner de la visibilité). Les trois enjeux secondaires retenus sont : la sécurité, le marché, la végétalisation. L'idée est de faire venir les habitants sur la place pour autre chose que le marché.

Un Conseiller de quartiers note que les objectifs retenus sont plutôt commerciaux, alors que la place n'est pas loin du quartier Saint-Esprit. Emeline Robillard explique que l'aspect commercial s'entend dans le sens « redonner de la vie ». Actuellement, la plupart des locaux sont vides et il faut vraiment aller dans les coursives pour voir les activités présentes.

Joseba Erremundeguy informe que la Ville fait le pari d'implanter un pôle ESS et de réaménager la place afin qu'elle devienne attractive pour des commerces. Il ajoute que le quartier est vieillissant et que beaucoup de femmes y vivent seules, sans possibilité de se déplacer. La Ville souhaite y maintenir des services publics et faire revenir les commerces qui étaient présents à la création de la place (poissonnier, boucher, vêtements...).

Jean-Baptiste Marinot rappelle que la vitalité est au cœur du sujet, avec notamment la création de polarités dans les quartiers. Place des Gascons, cette polarité existe. Les membres du Conseil de quartiers et les élus ont eu la volonté de la conforter et de la faire revivre. La démarche action « cœur de ville », portée par l'État et dans laquelle s'inscrit la place des Gascons, donne les moyens d'effectuer cette revitalisation.

Il explique que l'implantation du pôle ESS a fait l'objet de concertations organisées par la CAPB en 2019, puisqu'il s'agit d'un projet communautaire. Il en est ressorti notamment :

- L'enjeu que la place retrouve sa force d'antan. Dans cette optique, le pôle ESS pourrait servir de locomotive ;
- L'ouverture de la place en déplaçant la médiathèque existante dans le futur bâtiment ESS. Ce déplacement permettra aussi de la moderniser ;
- La volonté que le trambus arrive au pied de la place.

Il présente le projet d'architecte retenu par la CAPB. Le bâtiment sera assez contenu et largement ouvert sur l'extérieur, avec beaucoup d'ouvertures vitrées, de patios et de coursives. Il s'articulera sur trois niveaux, le rez-de-chaussée étant dédié à Otsokop. Le projet est aussi très vertueux : il n'utilisera que des produits à bas carbone et le bâtiment sera très économe en énergie. Les deux autres projets avaient une emprise foncière plus importante, alors que la tendance est à la densification pour éviter l'étalement et l'artificialisation des sols. Joseba Erremundeguy ajoute que l'aspect sécuritaire a aussi été pris en compte dans le choix

de l'architecte. Ce projet, contrairement aux autres, ne comprend pas d'espaces aveugles qui permettent de s'isoler.

Un Conseiller de quartiers constate que le projet retenu empiète sur un espace vert existant. Jean-Baptiste Marinot répond que la correspondance entre le taux de pleine terre et le bâti est bonne, car l'ilot est fortement végétalisé.

Un Conseiller de quartiers note que l'entrée de la place sera beaucoup plus grande et que le haut de la place sera plus aéré. Jean-Baptiste Marinot répond qu'afin de revitaliser la place, il était nécessaire de casser la topographie existante, un peu préjudiciable à la visibilité et à l'accessibilité de la place. Il rappelle que les escaliers, souvent considérés comme mal entretenus et dangereux, n'appartiennent pas à la Ville, mais à la copropriété de la place des Gascons. Il en va de même pour les coursives. La Ville est d'accord pour que ces espaces lui soient transférés afin qu'elle puisse les entretenir. Mais les discussions avec la copropriété n'ont pas encore abouti. Il précise que le stationnement sur la place sera réduit, mais ne sera pas totalement supprimé, afin de répondre aux besoins des résidents.

Un membre du groupe de travail évoque la consultation prévue d'un urbaniste/paysagiste pour aménager l'intérieur de la place. Jean-Baptiste Marinot répond que la consultation est en cours et que des discussions pourront avoir lieu avec la personne choisie en septembre. Il précise que la place est municipale. Joseba Erremundeguy ajoute que les aménagements se feront aussi en concertation avec les habitants de la place.

Un Conseiller de quartiers demande où se dérouleront les évènements. Un membre du groupe de travail répond que l'urbaniste/paysagiste va proposer des espaces pour l'évènementiel et les animations.

# 2/ Questions diverses

Le Bureau a souhaité que deux informations soient partagées à tous les membres du Conseil de quartiers.

### • Information sur le projet Rive droite de l'Adour

Joseba Erremundeguy évoque ce projet d'aménagement qui s'étend sur un espace urbain de 17 hectares situé entre le pont Saint-Esprit et le pont Grenet, et qui constitue un vrai défi collectif pour Bayonne. Ce projet est exceptionnel à plus d'un titre : par sa localisation en visàvis du centre historique du Grand Bayonne, ainsi que par les enjeux urbains, environnementaux et sociétaux majeurs. Le projet est porté par la CAPB, en partenariat avec la Ville de Bayonne. Depuis 15 ans, les deux collectivités ont acquis la quasi-totalité des terrains nécessaires pour le mener à bien. Il constitue l'une des dernières possibilités de construire la ville de demain, sans avoir à artificialiser des sols.

Il rappelle que Monsieur le Maire a souhaité concerter les habitants de Bayonne sur l'aménagement de cet espace. Dans ce cadre, le Conseil de quartiers a été invité à participer à une enquête qui s'est tenue sur le terrain et en ligne, afin de récolter les attentes des habitants. 700 personnes ont répondu au questionnaire. 130 personnes ont participé à l'atelier organisé à Saint-Ursule. Le prestataire en charge de la concertation travaille actuellement sur les données récoltées. Le compte-rendu de l'atelier et les résultats de l'enquête seront mis à disposition du public sur les sites internet dédiés :

- <a href="https://www.communaute-paysbasque.fr/projet-damenagement-urbain-rive-droite-de-ladour;">https://www.communaute-paysbasque.fr/projet-damenagement-urbain-rive-droite-de-ladour;</a>
- https://www.facebook.com/Projetrivedroitedeladour;
- <a href="https://www.bayonne.fr/information-transversale/grands-projets/rive-droite-de-ladour-31349">https://www.bayonne.fr/information-transversale/grands-projets/rive-droite-de-ladour-31349</a>.

La prochaine étape concerne la rédaction du plan guide, c'est-à-dire les grandes orientations du projet en fonction des besoins connus (logements, équipements culturels, commerces, équipements universitaires, transition écologique). La Ville et la CAPB entreront ensuite dans une démarche dynamique de concertation. Il invite les membres du Conseil de quartiers à se tenir informés des prochains rendez-vous de la participation qui seront annoncés sur les sites dédiés mentionnés.

Un Conseiller de quartiers est étonné que le projet Rive droite de l'Adour prenne 10 à 15 ans avant de sortir de terre. Joseba Erremundeguy répond que certains espaces seront terminés avant, mais la totalité du projet sera terminée dans 15 ans. Du temps est nécessaire pour terminer les acquisitions nécessaires, élaborer la conception et réaliser l'opération bloc par bloc. Il ajoute que de l'urbanisme transitoire est prévu. Il consiste à utiliser des locaux existants afin d'y installer des équipements culturels, du logement saisonnier, etc. pendant la durée des travaux. Cette démarche permet de tester des usages pour voir s'ils fonctionnent. Le Didam, le gaztetxe, l'Atalante et le point accueil jour sont des exemples d'urbanisme transitoire qui ont été pérennisés.

Jean-Baptiste Marinot rappelle qu'à l'origine, le Didam était une salle destinée à porter la concertation sur le projet et à servir de lieu d'exposition. De là est née l'idée d'en faire une salle d'art contemporain pour une durée déterminée. Aujourd'hui, personne ne remet en question son installation. Il invite les membres du Conseil de quartiers à participer au projet Rive droite de l'Adour, afin que le quartier réponde aux usages souhaités par les habitants.

Une Conseillère de quartiers demande si la Ville a déjà des idées ou des projets pour les occupations provisoires. Jean-Baptiste Marinot répond que le prestataire en charge du dossier étudie actuellement le potentiel des bâtiments pour voir lesquels sont en état d'accueillir des activités et dans quelles conditions.

Une Conseillère de quartiers évoque le projet Maurizia. Joseba Erremundeguy répond que ce projet n'a pas été proposé, mais imposé. Les revendications de ce collectif sont légitimes (le logement et la volonté de faire vivre le quartier) et la Ville les partage. Cependant, le bâtiment

n'est pas aux normes et présente des problèmes de sécurité. Les élus en charge de ce dossier ont reçu les porteurs de projet. Un dialogue s'est instauré, car ce collectif n'est pas violent. Mais la Ville ne peut pas accepter qu'un groupe de personne impose sa décision de s'arroger un bien public, et elle ne peut pas légitimer l'existence d'un squat. Le respect des règles communes constitue une des conditions du vivre ensemble.

### • Information sur le Tour de France

Joseba Erremundeguy évoque l'arrivée du Tour de France prévue le 3 juillet 2023 à Bayonne. Il s'agit de la dernière des trois étapes basques. Il était important pour la Ville de s'inscrire dans cette démarche de valorisation du Pays Basque.

Jean-Baptiste Marinot présente les modalités d'arrivée du Tour de France et les contraintes associées. Il rappelle qu'il s'agit du troisième évènement mondial, après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football. Les coureurs entreront dans Bayonne par le giratoire de Maignon, remonteront le boulevard d'Aritxague jusqu'au rond-point d'Intersport avant de prendre la bretelle vers l'avenue du Maréchal Soult puis de traverser le giratoire Saint-Léon pour arriver juste avant le rond-point d'Aquitaine, au droit du cinéma CGR. La maison des associations accueillera la presse.

Il explique que du dimanche soir 21h au lundi soir 22h, la circulation sera totalement fermée sur la RD810, afin de procéder aux installations et aménagements nécessaires. Les services de la Ville et les équipes de la société du Tour de France vont installer le matériel nécessaire. Le lundi, les axes seront rouverts au fur et à mesure du démontage des installations. Il précise qu'il sera possible de traverser les axes fermés à la circulation, et ce jusqu'à 13h00 le lundi, mais uniquement à certains endroits du parcours. Aucune traversée ne sera possible au carrefour Saint-Léon.

Il ajoute que les spectateurs sont invités à ne pas prendre la voiture. La Ville et ses partenaires vont déployer beaucoup d'arceaux vélos temporaires pour accrocher les vélos. La circulation des bus sera impactée par la fermeture des voies, mais ils s'approcheront au plus près du parcours. Une navette spéciale partira d'Ametzondo pour amener les spectateurs en centreville. Le parking d'Ametzondo servira de parking relais pour la navette et les bus venant de l'intérieur.

Il précise que dans les prochains jours, un écho de la cité spécial de quatre pages sera envoyé aux habitants.

Une Conseillère de quartiers demande si des animations sont prévues en ville, au-delà de la zone d'arrivée, afin que tout le monde puisse profiter de la fête sans la cohue. Elle ajoute que beaucoup pensent que la vie va s'arrêter ce jour-là. Jean-Baptiste Marinot répond que tout est fait pour que ce ne soit pas la cohue, mais une fête populaire. L'itinéraire permet de répartir le public sur sa totalité, puisqu'il passe sur des axes très larges. La vie ne s'arrêtera pas, les autres sites de la ville n'étant pas bloqués. Il précise que la maison des associations

accueillera la presse et Roland Barthes sera occupé par les infrastructures. Il ajoute qu'il est fort probable que les établissements scolaires soient fermés, sachant que les lycées et les collèges seront pour la plupart déjà fermés et que les épreuves restantes ont été décalées. La Ville attend un retour des services de l'État sur ce point. Concernant les animations, Joseba Erremundeguy pense qu'elles ne seront pas dispersées dans la Ville.

Une Conseillère de quartiers signale la superbe exposition de l'association la Source-Iturria actuellement au Didam. Elle regroupe toutes les productions artistiques réalisées dans différentes structures (MVC, centres sociaux, etc.), via la médiation. Jennifer Mothes confirme que l'exposition est très belle.

# Point sur les demandes et actions menées dans le cadre du dispositif « les élus à votre écoute »

Jennifer Mothes rappelle aux membres du Conseil de quartiers qu'au-delà de la préparation des axes pour améliorer le cadre de vie à moyen et long terme, ils peuvent aussi remonter des demandes/informations pour améliorer le quotidien (signaler des vitesses excessives, un besoin de nettoyage ou d'élagage, etc.). Elle les invite à interpeller les élus sur ces sujets, afin de contribuer à améliorer la vie de tous.

Elle évoque les actions faites par les services à partir des demandes/informations remontées, concernant :

- Le nettoyage des espaces publics : passage ponctuel des îlotiers en dehors des tournées habituelles pour nettoyer les trottoirs, installation de sacs pour déjections canines et de corbeilles, passage ponctuel des agents des espaces verts pour l'enlèvement de feuilles obstruant des bouches d'égout, nettoyage de la chaussée et des abords du chantier chemin du Grand Hargous avec un rappel aux entreprises sur le respect des horaires de travail sur le chantier;
- Les espaces verts : élagage des arbres situés sur le domaine public, après vérification par les services de la nécessité d'élaguer et mise en sécurité si nécessaire ;
- La voirie : pose de mobilier urbain en fonction des situations, réfection de la signalisation au sol, installation de panneaux de signalisation, création de places de stationnement, réparation de cheminement, réfection de trottoirs. Une demande de réduction de la vitesse a donné lieu à la création d'une piste cyclable qui a permis de diminuer les voies de circulation et à des passages de la police municipale;
- Les équipements : rénovation de l'aire de jeux de Breuer en incluant un tourniquet avec accès PMR, étude de l'installation de bornes électriques Maison du Séqué, mis en place du parcours sportif à Caradoc, réparation du cheminement devant le bâtiment 5 de l'école Malégarie.

Elle invite aussi les membres du Conseil de quartiers à participer aux évènements proposés dans le quartier et à les relayer. Plus de personnes participeront, plus d'évènements seront proposés. Elle mentionne les évènements suivants :

- Les ateliers proposés par la médiathèque Sainte-Croix tous les mercredis à 10h30;
- Un concert de Kontari Landarbaso (chorale d'enfants) le 25 juin à l'église Sainte-Croix.

Un Conseiller de quartiers demande si, dans le cadre de l'aménagement de la citadelle, il est envisagé de rendre le square de l'aigle impérial plus visible. Jean-Baptiste Marinot répond qu'il est un peu tôt pour donner une esquisse du futur aménagement, car ce square fait partie de la troisième phase d'aménagement. Il assure qu'il sera mieux mis en valeur.

Une Conseillère de quartiers demande pourquoi un des arbres du parc Caradoc, situé près de l'aire de jeux du milieu, a été entouré d'une palissade et de copeaux de bois. Jean-Baptiste Marinot explique qu'il s'agit d'un arbre remarquable qui fait l'objet d'une protection.

La Directrice de la MVC Saint-Etienne évoque les prochaines animations prévues par la MVC :

- 9/10 juin : spectacle sous chapiteau quartier du Bedat ;
- 21 juin : fête de la musique organisée par les jeunes ;
- 24 juin : fête autour d'une ferme champêtre.

Un Conseiller de quartiers informe que le dimanche des fêtes de Bayonne, un spectacle de tauromachie populaire sera organisé à 19h00 aux arènes.

Il est demandé aux membres présents s'ils souhaitent aborder d'autres sujets. Aucune demande n'est formulée.

### Conclusion

Joseba Erremundeguy annonce qu'au mois d'octobre prochain, le Conseil municipal votera le bilan des feuilles de route de chaque Conseil de quartiers. Afin de préparer ce bilan, une réunion inter-quartiers est prévue le 23 septembre de 10h à 14h à la Maison des associations, en présence de Monsieur le Maire. Une convocation sera prochainement envoyée à tous les membres. Le Conseil de quartiers ne se retrouvera donc plus en réunion plénière, mais les groupes de travail pourront continuer à se réunir jusqu'à la fin du mandat fixé au 19 novembre, par arrêté du Maire.

Elodie Cluzeau précise que l'appel à candidature pour le renouvellement des Conseils de quartiers sera lancé avant la fin du mandat, pour que le deuxième mandat puisse débuter dès l'échéance du premier.

Joseba Erremundeguy remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur présence et leur participation.

# Annexe 1 - Liste des participants

100000000000000000000000000000000000000	LEGE HABITANT.E.S			
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Aramburu-Perret-Gentil	Marie	Grand Basque	Présente
Monsieur	Curutchet	Dominique	Sainte-Croix	Excusé
Monsieur	Garanx	Renaud	Sainsontan	Excusé
Monsieur	Gauvin	Dominique	Sainte-Croix	Présent
Madame	Hemery	Evelyne	Sainsontan	Excusée
Madame	Incandela	Roberta	Sainte-Croix	Excusée
Monsieur	Iturriria	Bernard	Coumères	Excusé
Madame	Lassalle	Bernadette	Sequé	Excusée
Monsieur	Lesellier	Pascal	Grand Basque	Présent
Madame	Llera	Marie-José	Grand Basque	Présente
Madame	Moutard	Stéphanie	Coumères	Présente
Monsieur	Nadalet	Joël	Habas	Excusé
Madame	Robillard	Emeline	Sainte-Croix	Présente
Monsieur	Romero	Mickaël	Sainte-Croix	Présent
Monsieur	Serin	Jean-Michel	Habas	Présent
Madame	Teixeira de Freitas	Arlette	Habas	Excusée
COLLE	GE ACTEURS LOCAUX ASSOCIATIONS			
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Diaz	Nicolas	Oreka	Excusé
Monsieur	Fauquenot	Jean-Christophe	Collectif Stop béton	Excusé
Madame	Lauferon	Mayie	Alcool Assitance - Entraid'Addict	Excusé
Monsieur	Peynoche	Gilles	AS Bayonnaise	Présent
Madame	Larzabal	Catherine	MVC Saint-Etienne	Présente
Madame	Vural	Imane	Azkar Full Contact	Présente
	PROFESSIONNELS			
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Belbaraka	Amine	Amine Coiffure	Excusé
Madame	Vasseur	Myriam	Clinique Château Caradoc	Excusée
	COLLEGE ELU.E.S	DDÉNIO A 4	FONCTION	SIGNATURE
CIVILITÉ Monsieur	NOM Erremundeguy	Joseba	FONCTION  Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	SIGNATURE Présent
Monsieur	Laiguillon	Cyrille	Adjoint de quartier	Présent
Madana	Liousse	Cathy	Conseillerère municipale membre de l'opposition	Excusée
Madame		100	II opposition	

Participaient également : Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques et Elodie Cluzeau, Chargée de mission, Ville de Bayonne

# Annexe 2 – Présentation projetée

# RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « A L'OUEST DE LA NIVE »

Jeudi 15 juin 2023



# Ordre du jour

- Introduction
- Point d'information sur les actions coordonnées de sécurité publique Police nationale / Police municipale
- Point d'avancement sur les axes de travail
- Questions diverses
- Conclusion



# 1 / Introduction



# Point d'information sur les actions coordonnées de sécurité publique Police nationale / Police municipale





Le week-end de non-Fêtes à Bayonne a vu plus le bleu des forces de l'ordre que le blanc et rouge des festayres. © Crêdit photo : Émilie Drouinaud / SUD OUEST

Extrait : https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/pays-basque/bayonne-un-week-end-de-non-fetes-sans-debordements-4457818.php Illustration de l'article par Pierre Sabathié - p.sabathie@sudouest.fr Publié le 03/08/2021 à 11h04 - Mis à jour le 03/08/2021 à 14h33



# 3/ Point d'avancement sur les axes de travail



# Les chiffres clés

10

Axes de travail (1 axe supprimé)

7

Groupes de travail (1 groupe supprimé)

23

Réunions de groupe de travail



# A l'ouest de la Nive Axes de travail choisis

**Conseil de quartiers** 

Listes des participants non définitives Groupe A - Frédérique Bodin, Monique

réunions de groupes

Kayrouz, Denise Larrieu, Delphine Romet, R1 : 10 octobre 2022 (18h30-20h) Maylis Hellequin, Laure Charneau, Pierre Casenave, Dominique Gerbaud

7 Groupes de travail

R2: 21 février 2023 (18h30-20h) R1: 15 septembre 2022 (18h30-20h) R2: 12 janvier 2023 (18h30-20h) R1: 15 septembre 2022 (20h-21h30)

Dates des premières

**Groupe B - Joana Rousselot, Manuel** Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Delphine Romet (axe 5), Emma **Esconobiet, Jean-Gilbert Perie, Marie** Martin Groupe C - Maïtena Mazières, Denise

R2: 12 janvier 2023 (20h-21h30) R1: 27 septembre 2022 (18h30-20h) R2: 19 janvier 2023 (18h30-20h) R1: 27 septembre 2022 (20h-21h30)

Axe 5 – Réduire les conflits d'usage (chemin de halage) Axe 6 - Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme Urtasun (usages...) avec les différents acteurs

**Larrieu Groupe D - Justine Roux, Philippe** Dubernet de Bosq, Florence Dupreuilh, Monique Kayrouz, Sophie Castel, Oihana

R2: 19 janvier 2023 (20h-21h30) 9 novembre 2022 (18h30-20h) Axe retiré par le Conseil de quartiers le 22/09/2022 R1: 8 septembre 2022 (18h30-20h) R2: 7 février 2023 (18h30-20h) R3: 19 juin 2023 (18h30-20h)

Axe 7 - Repérer les espaces végétalisés existants et à végétaliser,

planter Axe 8 - Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y

Hirigoyen, Pierre Casenave Groupe E - Bastien Urcelay, Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Monique

Groupe G - Manuel Delort, David Vaisse,

André Junca, Christophe Dreuilhe, Pierre

Casenave, Maïtena Mazières, Dominique

Gerbaud

R1: 6 septembre 2022 (18h30-20h) R2: 2 février 2023 (18h30-20h)

mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et

compris les commerces)

Axe 9 – Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la seconde

guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers

Axe 10 - Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation

d'un événement annuel notamment dans les quartiers

Document de travail

liaisons inter-quartiers

Axe 4 – Améliorer les parcours et déplacements des piétons

Axe 2 - Améliorer le réseau cyclable Axe 3 - Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les

accompagnement informatique

Axe 1 - Créer un guichet unique des services publics avec un

R1: 20 octobre 2022 (18h30-20h) R2: 20 février 2023 (18h30-20h) R3: 27 juin 2023 (18h30-20h)

R1: 5 septembre 2022 (18h30-20h)

R2: 23 novembre 2022 (18h30-20h)

R3: 16 janvier 2023 (18h30-20h)

R4: 4 avril 2023 (18h30-20h)

R5: 4 juillet 2023 (18h30-20h)

**Kayrouz, Maryline Chevrel, Maylis** Hellequin **Groupe F - Florence Dupreuilh, Maïtena** Mazières, Michel Etchelet, Thierry Ozanne, Mathieu Forsans, André Junca, Frédérique Bodin, Maryline Chevrel

# Axe 1 – Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un guichet unique pour faciliter l'accès des habitants aux démarches administratives, dans un souci d'inclusion numérique.

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.** 

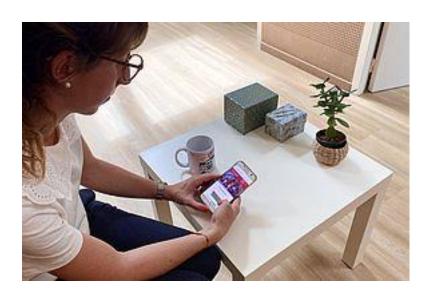








# Enquête de la Ville sur les pratiques numériques des Bayonnais



Dans le cadre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information engagé pour la période 2023-2027, la Ville de Bayonne invite les résidents bayonnais, usagers des services numériques à répondre à une enquête en ligne (durée 5 à 10 minutes) jusqu'au 23 juin inclus. Elle souhaite par ce biais connaître les pratiques numériques des habitants, ainsi que leurs attentes vis-à-vis des services numériques du quotidien.

Le questionnaire est aussi disponible en version papier dans les médiathèques de Bayonne (10 rue des Gouverneurs et 34 place des Gascons), dans les cyber-bases (71 rue Bourgneuf et 6 esplanade Balain), à l'accueil de l'Hôtel de Ville (place de la Liberté), et au CCAS (place des Gascons).



# Axe 2 – Améliorer le réseau cyclable

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement et l'amélioration du réseau cyclable pour favoriser les mobilités actives auprès des différents publics et faciliter les liaisons interquartiers.

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : une ambition intergénérationnelle.



# Une nouvelle offre de vélos en libre-service

Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le **Syndicat des mobilités** 

Depuis le 1<sup>er</sup> juin : 800 vélos électriques

Dans 12 communes du Pays Basque et du sud des Landes :

Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, Ciboure,

Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube,

Tarnos et Urrugne.

Plus de 150 stations à terme

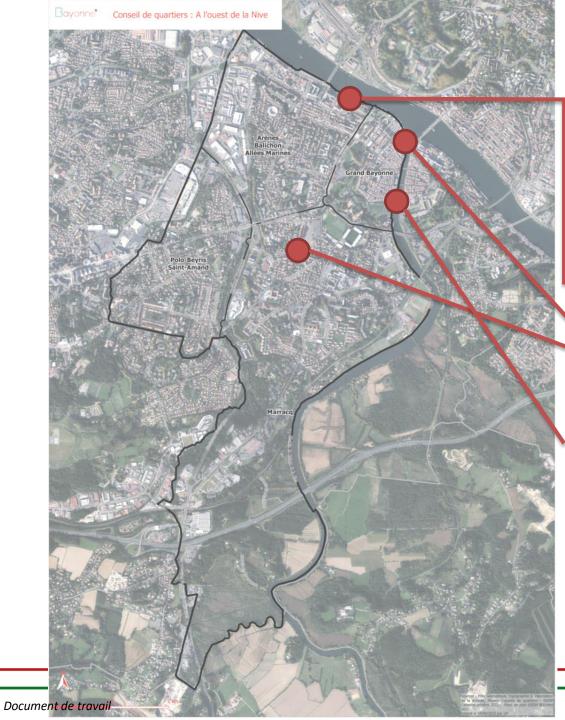
**Une application : PONY** 

Vélo à assistance électrique deux places

Une communication pour sensibiliser







# Les pistes de travail identifiées

# <u>Travaux de sécurisation</u>:

- Allées marines
- Pont Mayou
- Monseigneur Gieure

# <u>Travaux de signalisation</u>:

- carrefour pont du génie

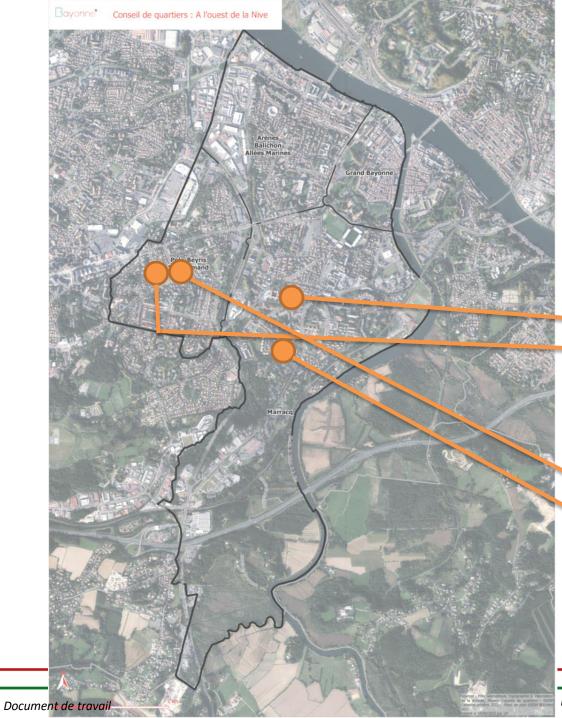


# Axe 3 – Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter- quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur les déplacements intra et inter- quartiers. Deux secteurs ont notamment été pré-identifiés pour être étudiés : le Polo Beyris et Marracq.

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : une ambition intergénérationnelle.





# Les pistes de travail identifiées

# <u>Expérimentation de modifications</u> <u>des sens de circulation</u>:

- rue Lafaurie Etchepare
- rue Pierre Loti

# <u>Travaux de signalisation-</u> <u>stationnement</u>:

- avenue de Beyris
- rue Henri Zo



# Axe 4 – Améliorer les parcours et déplacements des piétons

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'amélioration des cheminements piétons. Deux rues ont été préidentifiées pour être étudiées : le cours Comte de Cabarrus et l'avenue Lahubiague.

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : une ambition intergénérationnelle.



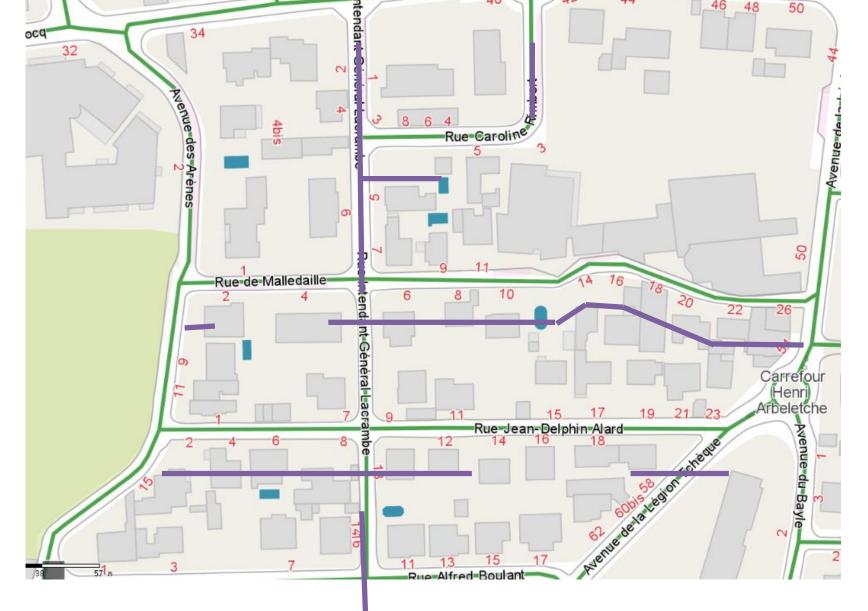
L'avenue des Lauriers et l'avenue des Fleurs ont été réaménagées avec élargissement des trottoirs et marquage du stationnement. Ces voies sont incluses dans la zone 30.





Une partie de la rue des Fleurs (devant les Arènes) passe en zone de rencontre au premier semestre (logos au sol, double sens cyclable, piétons prioritaires).





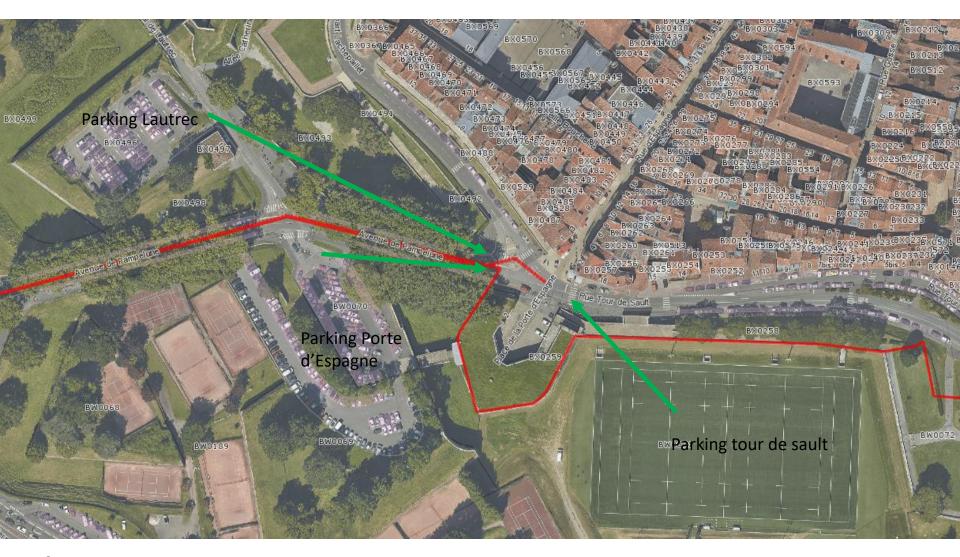
Réflexion en cours : rue de la Légion Tchèque, conserver un sens de circulation et un sens pour les mobilités actives (urbanisme tactique).



Comptages de la vitesse et du nombre véhicules par jour, travail en cours sur un plan de circulation (Rhune, Pyrénées, Vallons, Ilbarritz, Barthes), passage possible en zone 30 dans l'objectif éviter circulation de transit.

La Ville porte une réflexion globale sur les dispositifs de ralentissement au regard des typologies envisageables et des contraintes à considérer (bus).





Étude sur la sécurisation du carrefour Avenue Pampelune, Rue Tour de Sault et Boulevard Lachepaillet à mener Étude sur la requalification de l'avenue de Pampelune à mener





Aménagement de la rue Montaut en zone de rencontre pour la pacifier, elle sera requalifiée dans le même esprit que la rue Douer.

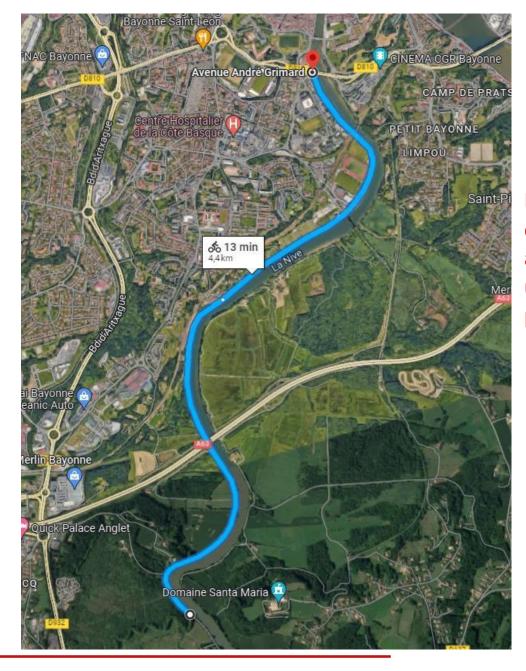
Aménagement de la rue de l'Abesque sera aménagée en faveur des piétons, le parvis devant la cathédrale sera piétons (fin des travaux en 2025), 12 arbres plantés (2 abattus).



#### Axe 5 – Réduire les conflits d'usage (chemin de halage)

- Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réduction des conflits d'usage notamment sur le chemin de halage qui accueille une diversité de pratiques (piétons, vélos,
- appareils électriques...) dans un souci d'apaisement et de sécurisation.
- Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : une ambition intergénérationnelle.





Le chemin du halage c'est 4,4 km de voirie avec des parties urbaines et des parties rurales

























































Axe 6 – Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme « Urtasun » (usages...) avec les différents acteurs

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réhabilitation de la ferme « Urtasun », située dans le secteur du Polo-Beyris, avec les autres acteurs en présence autour de ce projet, notamment sur la question de ses usages, en faveur du lien social et du vivre ensemble.

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : une ambition intergénérationnelle.



## Axe 7 – Repérer les espaces végétalisés existants ou à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la déminéralisation des sols et le renforcement de la nature en ville. Il souhaite ainsi entreprendre un travail de repérage des espaces végétalisés actuels, et de ceux qui peuvent potentiellement l'être, et mener une réflexion sur la diversification des plantations (fruitiers...).

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : une ambition intergénérationnelle.



#### Place Montaut/Place Larrasquet





#### Place Montaut





#### Le carreau des Halles





#### Le carreau des Halles : projet





#### La Floride





#### La Floride





#### Office du tourisme





#### Office du tourisme





## Axe 8 – Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces)

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la lutte contre la pollution lumineuse nocturne, dans la continuité des premières initiatives menées sur le territoire (premier budget participatif), en abordant notamment cette problématique corrélée aux commerces, pour répondre à l'enjeu de la transition écologique et énergétique.

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.** 









Axe 9 – Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la seconde guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un circuit de visite thématique sur la seconde guerre mondiale pour valoriser l'histoire des quartiers, perpétuer la mémoire et faire découvrir des lieux (camp du Polo-Beyris...) à différents publics (scolaires, habitants, visiteurs...).

Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : une ambition intergénérationnelle.







#### une priorité de travail : organiser une cérémonie de commémoration du camp du Polo chaque année



Axe 10 – Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un événement annuel notamment dans les quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la diffusion de la culture basque en proposant une offre événementielle annuelle avec l'intervention de différents acteurs. L'objectif serait de faire découvrir autrement la culture aux habitants, bascophones ou non, autour d'une thématique, et de partager des moments de convivialité dans le respect de l'environnement.

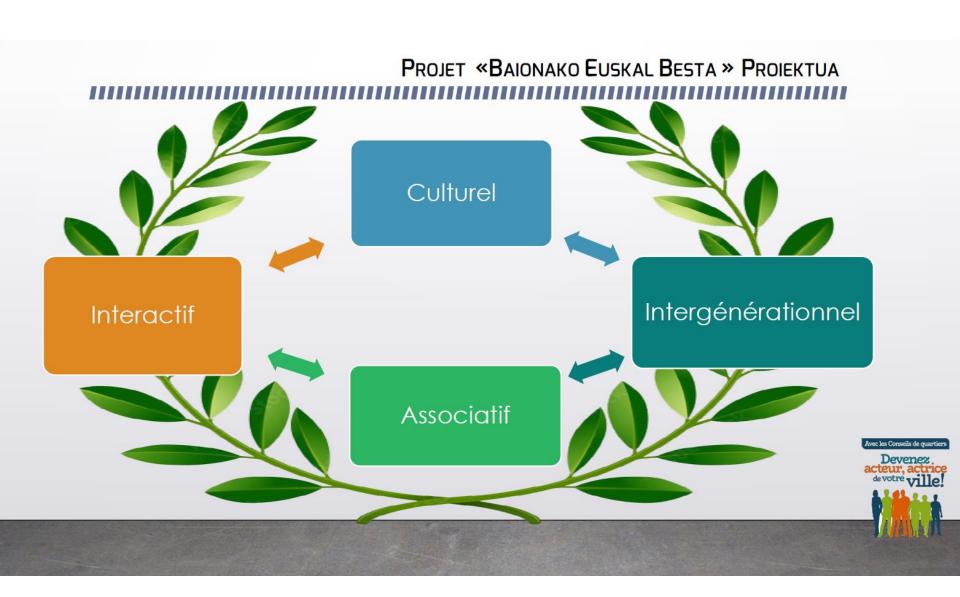
Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.** 



#### PROJET « EUSKARAren EGUNA » PROJEKTUA



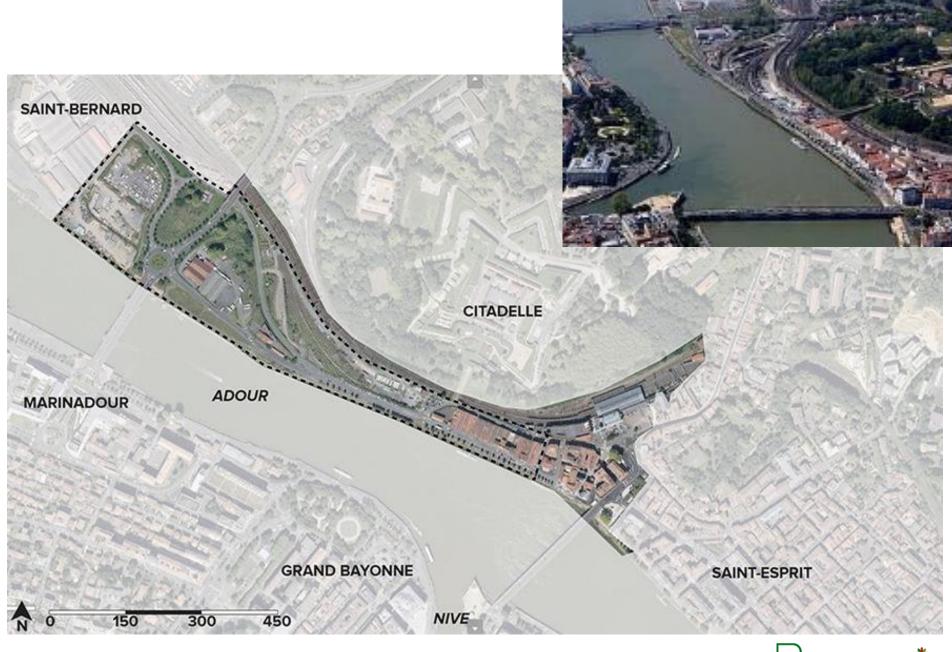






# 4/ Questions diverses









- https://www.communaute-paysbasque.fr/projetdamenagement-urbain-rive-droite-de-ladour
- https://www.facebook.com/Projetrivedroitedeladour
- https://www.bayonne.fr/information-transversale/grandsprojets/rive-droite-de-ladour-31349





### **ECHANGES**



# 5/ Conclusion





#### Réunion inter-quartiers en présence de Monsieur le Maire

Samedi 23 septembre 10h-14h Maison des associations

Bilan de mandat



#### Avec les Conseils de quartiers





